



INFO DES TOUPIS

23 JANVIER 2024

VOEUX DU MAIRE

Cette année votre nouvel INFO DES TOUPIS vient de sortir sous une nouvelle forme avec plus d'articles pour un maximum d'information. Il va retracer la vie de notre commune durant cette année

2023 : c'est l'année du nouveau site INTERNET de la commune et la création d'une page FACEBOOK—nouveaux outils de communication indispensables pour plus de visibilité de notre commune. Pour accéder au site Internet, connectez-vous sur www.chastreix.fr

2023 : c'est le départ à la retraite de Nadine FAUGERE et de Patricia RENAUULT, deux figures bien connues de notre territoire à qui je souhaite de profiter pleinement de leur nouvelle vie.

2023 : c'est aussi la modification du nombre d'élus au sein de notre conseil municipal qui comporte désormais 8 membres. Christine GARDETTE est désormais 1er Adjointe et

Pierre FAUGERE est 2ème Adjoint. Stéphane GUITTARD est Président de la Commission « Finances » et Jean Remy ROUGIER est Président de la commission « Communication ».

Pour 2024, plusieurs projets vont se réaliser :

- la fin de l'adressage
- dossier 4 saisons avec le Département du Puy de Dôme. (restauration des toilettes publiques au bourg et à la station, restauration de la salle hors-sac, salle du ski club, jeux pour enfants, borne électrique pour les vélos, photovoltaïque sur 2 bâtiments, tables d'orientation etc...
- L'éclairage public à la station qui sera remplacé par un éclairage d'une nouvelle génération.
- le dossier Eau/ Assainissement : réalisation de 2 diagnostics en 2024.
- l'étude pour la rénovation

de l'Eglise. Après avoir réalisés les mesures conservatoires faites par l'entreprise NAILLER, une étude sera lancée sur le clocher et l'intérieur du bâtiment en 2024. Les travaux devraient se réaliser de 2025 à 2027.

Enfin, je voudrais ici vous adresser tous mes vœux à l'aube de cette nouvelle année, souhaiter également la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont fait le choix de venir vivre à Chastreix, remercier toutes les associations qui comme chaque année, nous ont permis d'avoir un bel été très animé, remercier également le personnel de la station de Chastreix Sancy et le personnel de la mairie.

Bonne année 2024!

Que cette année soit synonyme de bonheur et de santé.

Le Maire,

Michel BABUT



BUDGET COMMUNE 2023



Budget communal : 1 463 234.65€

Section de fonctionnement (dépenses recettes) : **918 774.26€**

Section d'investissement (dépenses recettes) : **544460.39€**



« Tous les détails
financiers sont
consultables en
Mairie »

BUDGET EAU 2023

Budget Eau: 488 307.20€

Section fonctionnement (dépenses
recettes) : **122 983.92€**

Section d'investissement
(dépenses recettes) : **365 323.28€**



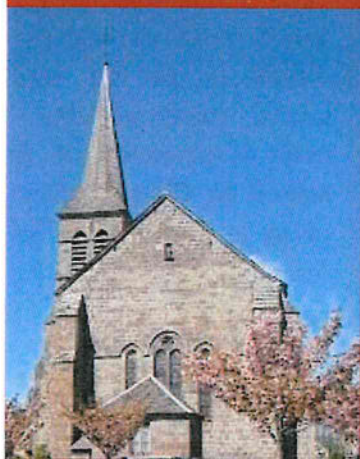
PRINCIPALES DEPENSES

Sur le budget de la commune, il a été réglé la somme de 72 188.71 € pour les dépenses liés à la réfection des toilettes à la station et au bourg. A ce jour, l'opération n'est pas encore finalisée.

La commune a réglé la somme de 42 915.26 € pour les mesures d'urgence réalisées sur la toiture de l'église.

20 000 € ont été dépensé concernant l'achat des plaques de rue dans le cadre du dossier de l'adressage de notre commune.

A noter que 2 appareils de chloration ont été achetés afin de prévenir de la qualité sur les réseaux.



AQUISITION DE MATERIEL

En 2023, acquisition d'une tondeuse thermique pour

2 520 €

En 2022, acquisition d'un broyeur d'accotement pour

8 520 €



DEPENSES A PREVOIR

Prévisionnel 2024 :

- l'éclairage à la station de Chastreix Sancy
- le dossier 4 saisons
- Préparation du dossier rénovation de l'église
- Réfection du cimetière



Prévisionnel 2025 :

- la réfection de chemins communaux
- La continuité de la réfection de la toiture de l'église Saint Bonnet
- L'étude pour la réfection de l'intérieur de l'Eglise

DEPENSES A PREVOIR EN 2024—EAU

Suite aux problématiques rencontrées cette année par rapport à la qualité de l'eau, la commune va réaliser deux diagnostics à savoir :

- un diagnostic assainis-

sement pour un montant de 19 940 € H.T.

- Un diagnostic eau pour un montant de 54 750 € H.T.



PERSONNEL COMMUNAL

Mme Nadine FAUGERE a fait valoir ses droits à la retraite.

Mme Cindy JEAN a été recrutée du 15 mai au 31 décembre en qualité de gérante de l'agence postale. Son contrat n'a pas été renouvelé et Madame Nelly ROUSIERE vient de signer un contrat de 6 mois pour assurer les fonctions de gérante de l'agence postale communale.

M. Tony BIOTTEAU a quant à lui été embauché en juin dernier pour une période de 6 mois en remplacement de M. Julien SERRE qui a démissionné. Le contrat de M. BIOTTEAU vient d'être renouvelé pour une période de 6 mois..

Mme Patricia RENAULT vient également de faire valoir ses droits à la retraite. Elle sera remplacée prochainement.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

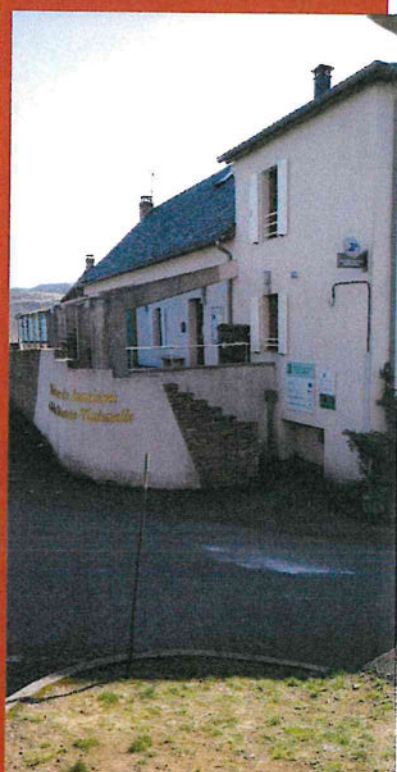
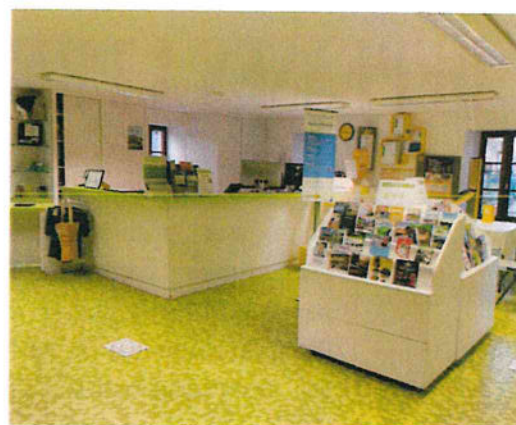
Nous vous confirmons que le contrat avec La Poste a bien été renouvelé et qu'il sera renégocié en 2029. Pour mémoire, l'agence postale communale est ouverte les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h et samedi de 9 h 30 à 11 h.

Désormais, la boîte à lettres se situe en bas des escaliers pour faciliter l'accès.

OFFICE DE TOURISME

Nous avons conservé un nombre d'heures pour l'ouverture de l'Office de Tourisme mais celui-ci est réparti différemment. Ainsi, il y aura plus d'heure d'ouverture durant la saison d'hiver et un peu moins l'été. Concrètement, l'office de tourisme de CHASTREIX est ouvert uniquement le mardi après midi de 14h à 17h30 durant la saison estivale.

Un agent sera présent l'hiver à la station de Chastreix-Sancy



LE FLEURISSEMENT

Des jardinières complémentaires destinées à embellir l'aire de camping car ont été mises en place cette année. Le choix des plantes sera revu l'année prochaine afin d'être plus adaptées aux conditions climatiques.

L'aménagement du Bourg et la sécurisation routière
Comme vous avez pu le constater, le conseil municipal a réalisé des actions d'études en collaboration avec la Direction Départementale des Territoires afin d'étudier les solutions pour faire ralentir les véhicules lors de la traversée du bourg dans les 2 sens et à l'arrivée à la station avec de nombreuses traversées de piétons l'hiver .

Il a donc été mis en place des chicanes de ralentissement pour tester l'efficacité

Nous sommes en attente des résultats afin de déterminer la meilleure stratégie de sécurisation routière.



BORNE INCENDIE

La mairie a engagé un contrôle des capacités de nos bouches à incendie et de leur état de fonctionnement. En fonction des résultats obtenus et en collaboration avec les pompiers de la Tour d'Auvergne que nous remercions pour leur dévouement, nous établirons en 2024 un diagnostic précis de la mise aux normes.

Un achat groupé de matériel est envisagé avec les communes voisines afin d'en effectuer le contrôle.



COMPTEUR ELECTRIQUE ASSOCIATIF

Afin d'en terminer avec les branchements de dernière minute et les risques encourus, la démarche d'installer un compteur fixe et efficace pour toutes les manifestations est mis en place. Un compteur permanent est installé sur le parking derrière l'Eglise.



ADRESSAGE



Nécessaire et obligatoire, présenté l'an passé en réunion publique, le dossier touche à sa fin.

En effet les plaques sont distribuées et les numéros posés. Ceci permet aux services de secours notamment de pouvoir disposer d'adresse précise pour faciliter les informations.

Ce n'est pas moins de 86 noms de lieux-dits et de rues qui composent la commune et 423 bâtiments susceptibles de disposer de cet adressage.

Les certificats de conformités vous sont délivrés afin que vous puissiez organiser les démarches administratives nécessaires.

A noter que la qualité des plaques et numéros sont de fabrication française de la fonderie Doutré dans le 49

. Durée de vie entre 25 et 30 ans.

A noter que la réalisation en interne de cet adressage et de l'implication de l'ensemble des élus ont permis une économie substantielle de 20 000€ qui nous a permis d'améliorer la qualité des plaques.

SITE INTERNET

Démarré en début d'année celui-ci a fait l'objet d'une consultation publique afin que la commune soit accompagnée dans son développement. Ceci faisait suite aux difficultés rencontrées avec l'ancien système qui ne nous permettait pas de disposer d'un site vivant.

Les finances de la commune nous ont permis de mettre en place un seul site regroupant la partie obligatoire administrative ainsi que les liens de nos partenaires locaux départementaux et régionaux ainsi que de remplir nos obligations légales. Nous avons, avec cet accompagnement, pu intégrer la partie touristique et découverte du site afin de présenter l'ensemble des activités de la commune et ses richesses.

C'est un site vivant donc évolutif, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos publications associatives que nous mettrons en avant.

Le site est couplé à la nouvelle page Facebook de la commune qui permet de suivre l'actualité en direct.

En complément, nous disposons de l'application ILLIWAP pour les communes rurales afin de pouvoir communiquer sur les événements immédiats de la commune : information montante et descendante par exemple chute d'arbre coupure d'électricité accident etc...

Afin d'animer cette partie communication nous avons dédié un nombre d'heures complémentaires à la personne occupant le poste de l'agence postale communale.

Légende



EGLISE SAINT BONNET

Des travaux importants doivent être réalisés en plusieurs points sur notre église. Comme vous le savez, l'intérieur de l'édifice va nécessiter une reprise en main globale. En effet : le clocher qui n'est plus étanche, l'électricité doit être remise en état, les cloches à retravailler ; et pour l'intérieur les vitraux en particulier ST Bonnet, les 2 hô-tels, les bancs etc...sont des priorités si nous souhaitons conserver notre édifice.

Pour se faire nous avons élaborer un plan d'action afin de remédier à l'ensemble de ces problématiques :

Priorité absolue: la mise en étanchéité du clocher celle-ci a été réalisée moyennant un coût de 42 915.26 € TTC.



Secundo les cloches et l'électricité afin d'éviter tout court circuit sur les installations. Par la suite, pour les travaux sur la restauration intérieur nous n'excluons pas la mise en place d'un appel aux dons pour concrétiser l'ensemble des travaux car le montant est assez important. Pour se faire nous avons reçu en octobre Mme Isabelle DE CAUMIA de la fondation du patrimoine du Puy de Dôme afin de montrer l'exceptionnel patrimoine de Chastreix. Nous avons eu confirmation que la classification de l'église de Chastreix était amplement méritée de par la beauté de ses peintures et de ses pièces préservées. Notre église est donc parfaitement éligible à la fondation du patrimoine.

REFECTION DU CIMETIERE



Des travaux se sont réalisés en juin 2023 afin de mettre en sécurité la stabilité du mur extérieur de l'enceinte. Ce sont des travaux de maçonnerie d'entretien qui ont été réalisés par nos employés de commune.

Une deuxième tranche de travaux sera effectuée en 2024.

INFOS DIVERSES

LOTISSEMENT CHASTREIX SANCY :

La société ARCORIM représentée par Monsieur LEGUEY a déposé un permis de construire pour la construction de 18 chalets à la station de Chastreix Sancy

RESTAURANT LE ROC :

depuis début juillet, le restaurant le ROC a été repris par Jonathan et Laurence. Nous leur souhaitons une bonne continuation pour leur commerce.

PANNEAUX PUBLICITAIRES :

Monsieur le Préfet du Puy de Dôme a été condamné à faire procéder à l'enlèvement de tous les panneaux publicitaires qui ne respectent pas le Code de l'Environnement sur les Communautés de communes du Massif du Sancy et Dôme Sancy Artense. Seuls les panneaux publicitaires en relation avec la fabrication ou la vente de produits du terroir ou en relation avec la visite des monuments historiques sont autorisés

ETAT CIVIL 2023

Voici les actes qui figurent sur le registre de l'état civil :

- avis de naissance : Aline LEROY fille de Odile PHELUT et Olivier LEROY
- transcriptions de décès : Remy CHABREUIL, René SEPCHAUD, Jean Jacques FILLOT, Robert GOIGOUX et Jocelyne JUGE.
- décès de Géraldine MARTIN

Inhumations au cimetière communal: Marie-Louise SEPCHAT, Marie GATIGNOL, Marie-Louise CHASSAGNE, Raymonde CHAMPAGNAT, Louis VEYSSIERE ,Georgette BABUT.

Renouvellement des vœux de mariage : Geneviève et Mohamed CHOUQUI ont renouvelé leurs vœux de mariage à la mairie pour leur 50 ans de mariage

A VENIR

Elections européennes:

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024.

Recensement de la population:

Le recensement aura lieu en février 2025



FRANCE SERVICE



La communauté de communes a implanté deux espaces France Services (un au Mont Dore et un à Besse) qui ont pour but d'accompagner les usagers

dans leurs démarches administratives numériques, de prendre en compte leur demande et les orienter si besoin vers le bon partenaire. Ainsi peuvent être effectuées les demandes d'aide à la prime rénovation, compte ANTS, démarche pour la retraite, etc....

Pour vous rendre dans vos France Services, il existe des navettes gratuites :

Réservation pour le Mont Dore au 04 73 65 24 48

Pour Besse au 04 73 83 91 36

URBANISME

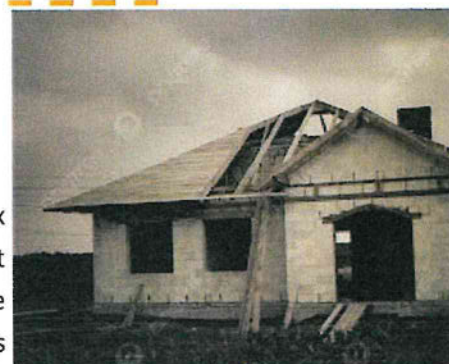
Ont été déposés en mairie :

- 15 déclarations préalables
- 29 certificats d'urbanisme
- 4 permis de construire

Pour mémoire, la commune s'est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme. Avant tout travaux, renseignez-vous en mairie pour déposer vos dossiers.

Il est important de rappeler que l'Eglise Saint Bonnet est classée Monument His-

torique pour ceux qui se trouvent dans le périmètre de l'Eglise. Tous les dossiers sont alors adressés aux Bâtiments de France .



BUS A DISPOSITION COMMUNAUTE DE COMMUNES

La communauté de communes du Massif du Sancy met chaque année deux bus à disposition pour vous permettre d'aller au Sommet de l'élevage (en octobre) et au marché de Noël (en décembre) Renseignement au 04 73 65 24 48.



PRIX DES LOCATIONS A DISPOSITION



Vous avez la possibilité de réserver la salle d'activité moyennant le prix de 120 €..

(renseignement auprès du secrétariat de mairie)

Les tables et les chaises peuvent être également louées moyennant le prix de 15 €.

(renseignement auprès de Pierre FAUGERE)

La commune loue également un gîte situé à la station moyennant le prix de 75 € la nuitée.

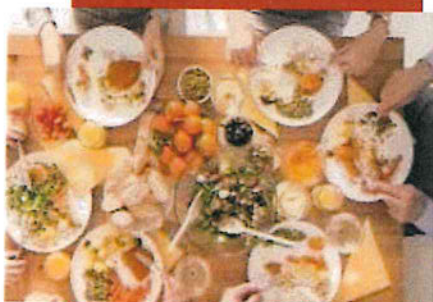
La commune dispose également de logements communaux : à ce jour, tous les logements sont occupés..

A la station de Chastreix Sancy, l'aire de camping car est également en

service. Le prix est fixé à 12 € par jour ou 55 € la semaine. Le paiement s'effectue uniquement par carte bancaire.

Les tarifications de locations seront revues en 2024.

PORTAGE DE REPAS



Vous pouvez bénéficier du service de portage à domicile si vous plus de 60 ans mais aussi si vous êtes handicapés ou que vous rencontrez des difficultés passagères. Ce service permet d'assurer la livraison de plateaux repas pour toute la semaine. Pour le repas du midi, il est livré une entrée, un

plat principal, un fromage, un dessert et du pain. Pour le dîner, un potage et un dessert. Le prix du service est fixé à 10 € par jour. La commune participe au financement du service puisqu'elle prend en charge une participation de 5 € par repas car le prix initial est de 15 €.

La commune a signé une convention avec la Communauté de Communes Dôme Sancy Artense concernant ce service. Les repas sont préparés par l'Hôtel des Voyageurs à Bagnols.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie.

TELE ASSISTANCE



La demande d'adhésion au service de télé assistance se fait obligatoirement en mairie. Ce dispositif s'adresse à toutes les personnes âgées isolées, d'au moins 65 ans ou 60 ans pour les personnes inaptes au tra-

vail. Une prise électrique et une ligne téléphonique fixe suffisent pour installer le transmetteur. Un médaillon-émetteur déclenche l'appel par simple pression où que vous soyez, à l'intérieur de votre

logement ou dans un rayon d'environ 100 mètres autour de votre habitation. La tarification est effectuée en fonction de vos revenus.

CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT



La mairie de CHASTREIX ne délivre plus de carte d'identité ni de passeport. Vous devez vous adresser à une mairie qui propose ce service. Ainsi, les mairies de

BESSE ET SAINT ANASTAISE ou de ROCHEFORT MONTAGNE sont habilitées à recevoir vos demandes. Vous devez impérativement prendre contact avec eux pour obtenir un rendez-vous. Pour rappel, il est également possible de faire établir sa carte d'identité ou son passeport auprès d'une mairie du CANTAL ou de la CORREZE où

les délais d'attente sont parfois réduits par rapport au PUY DE DOME

MAIRIE DE BESSE : 04 73 79 50 12

MAIRIE DE ROCHEFORT MONTAGNE: 04 73 65 82 51

CARTE GRISE

Afin d'établir vos cartes grises pour vos véhicules, il vous est désormais demandé d'effectuer vos démarches sur le site ANTS (avec vos codes) ou bien de prendre contact avec un garage agréé à cet effet. Une liste de garage est dis-

ponible sur le site de la Préfecture du PUY DE DOME. Vous pouvez également effectuer vos demandes auprès d'un garage habilité hors du département.



C.L.I.C. "Senior Montagne"



Le CLIC Senior Montagne s'adresse aux personnes de plus de 60 ans et vous permet de vous aider pour les dossiers concernant le maintien à domicile.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la Maison des Services au 04 73 65 20 89

SICTOM DES COUZES



Le SICTOM des Couzes réorganise son fonctionnement en raison de contraintes fonctionnelles, entraînant des modifications importantes dans l'organisation de la collecte des déchets



MISE EN PLACE DES COLONNES

Comme vous avez pu le constater les colonnes de tri de déchet ont été déposées sur différents lieux de la commune prenant en compte la démographie de nos hameaux et de notre population ainsi que les contraintes d'exploitation pour l'enlèvement

des colonnes. Pour l'instant, la mise en place s'effectue progressivement en remplacement des bacs de collectes habituels. A mi juin maximum, l'ensemble du dispositif sera déployé.



CARTE DECHETTERIE

Pour vos encombrants, déchets verts ,etc... l'accès aux déchetteries du SICTOM sera autorisé uniquement aux détenteurs d'une carte d'accès. Celle-ci est à demander et retirer à la

Mairie de CHASTREIX. Pour l'obtention de cette carte vous devez vous munir :

D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

**FIN DU COLLECTEUR
D'HUILES USAGEES**

**Le collecteur de CHASTREIX
Sera supprimé très prochainement.**

BROYAGE



Mise en place d'un système mobile partagé entre plusieurs municipalités afin d'effectuer le broyage des branches. Un nouveau broyeur vient d'être mis en

service par le SICTOM. Nous vous tiendrons informés des jours prévus pour cette opération.

COMPOSTEUR COMMUN

Compostage obligatoire au 1er janvier 2024

Pour se conformer à la loi la commune a mis en place un composteur collectif au bourg. Toutefois vous avez la possibilité de demander un composteur individuel auprès du SICTOM: tel:04 73 96 77 75.....

JOURNÉES

3 journées de nettoyages nature ont été effectuées par des bénévoles de Chastreix ainsi que par l'EFS et Mountain Rider. Ces actions nous permettent de rentrer dans le processus de labélisation futur Montagne zéro déchet. 1er team cleaning Banque Populaire



LES PILES

Le collecteur de piles usagées est toujours disponible à la Mairie de CHASTREIX aux heures d'ouvertures habituelles



ANTENNES TELEPHONIQUES



Afin de proposer une amélioration des réseaux mobiles sur le Massif du Sancy la commune de CHASTREIX sera désormais couverte par 2 antennes supplémentaires :

1 située au Mont opérée par BOUYGUES Télécom en service depuis octobre 2023 .

1 située sur la commune de La TOUR D'AUVERGNE à Chambourguet opérée par SFR pour couvrir la deuxième moitié de la commune.



« Nous communiquerons sur les dates de diffusions. A noter que l'équipe du décor nous a proposé la rénovation de notre salle polyvalente. »

DU CINEMA A CHASTREIX

Nous avons eu le plaisir d'accueillir sur notre commune 2 tournages de téléfilms :

Le premier fait parti de la série La Doc et le Vêto avec Michel CYMES et Doumia COESENS. Une scène a été tournée à la station en mars dernier.

Le second « La mort d'un berger » avec entre autre Anny Duperey et des figurants locaux que vous reconnaitrez lors du visionnage en 2024.



DES LIVRES A CHASTREIX

CHASTREIX ,SANCY,ARTENSE



Revu et commenté par Jean Pierre ROZIER, ce livre met en valeur le patrimoine local et les personnages historiques de la commune. Des exemplaires sont toujours disponibles à la vente en Mairie.

Rémi Paysans des Bories est un livre hommage à Remi FARGEIX de Christian GUY pour les photographies et de Laurent LELLI pour les textes.



ACTIVITES ASSOCIATIVES



Le poumon du village pour organiser les manifestations et donner vie au village de Chastreix. Ce ne sont pas moins d'une trentaine de manifestations qui se sont organisées tout au long de l'année permettant de classer Chastreix dans les villages les plus actifs du Massif. Pas moins de 70 bénévoles se sont relayés pour

organiser ces manifestations. Un grand merci à tous pour cette implication dans la vie de la commune. Couronnées de succès que ce soit les organisations musicales de Musique aux Champs ; les nombreuses manifestations de Chemin et Patrimoine avec toujours plus de 200 personnes à chaque fois et le Comité

des jeunes avec un magnifique feu d'artifice et un concert exceptionnel. Félicitation et encouragement aux nouveaux présidents qui ont su poursuivre toutes ces aventures. Pour la station, les descentes aux flambeaux sont encore une fois un réel succès avec la météo clémente pas moins de 200 personnes ont réalisées cette manifestation. Merci également aux commerçants et à l'association des propriétaires pour l'organisation des pots d'accueil et de soirée pour la saison hivernale.

COMITE DES FÊTES

Organisée par le nouveau bureau du comité des fêtes, la fête patronale a encore été un grand succès sur les 2 jours d'organisation.



Le concours

de pétanque a rassemblé plus de quarante doublettes avec des lots à chacun (remerciements à l'ensemble des donateurs)

Soirée dansante accompagnée du repas traditionnel animé par Amazon.

Jeux patronaux et animations pour enfants le dernier jour ponctués par une descente aux flambeaux et un magnifique feu d'artifice.

Rendez-vous en 2024 pour une nouvelle saison.

CLUB LE SOLEIL DU SANCY

Le 12 décembre dernier, le Club a organisé son repas de fin d'année qui fut très apprécié de tous les membres. Les rencontres du Club se déroulent tous les mardis. Cette année, le Club compte

quelques adhérentes en plus. Si vous êtes intéressé pour rejoindre les membres, les rendez-vous ont lieu tous les mardis à partir de 14 heures à la salle polyvalente dans le bourg.

Enfin, il faut signaler que les pompes de sarrasin ont toujours un grand succès auprès des habitants de la commune mais également auprès des touristes.



utterstock.com - 327670262

CHEMIN ET PATRIMOINE



Comme chaque année, l'association met en valeur les éléments du petit patri-

moine. Plusieurs randonnées ont été organisées sur la commune pour effectuer un repérage des croix : le bourg, le Mont, La Morangie et la Vaissaire.

L'association permet aussi de dynamiser la vie locale en créant des événements festifs toute l'année : le feu de la Saint Jean (le 24 juin), la fête de l'eau (les 22 et 23

juillet) qui a permis de proposer des jeux, un spectacle de bulle, une démonstration de pêche à la ligne et balade gourmande, fête du pain (le 20 août) au four de la Vaissaire par une magnifique journée ensoleillée. A la fin de la balade organisée ce jour-là en partant de Chastreix par Baffaud via La Vaissaire, de délicieuses tartines grillées au four ont été dégustées.

La fête de la Citrouille s'est déroulée le 22 octobre. De nombreux exposants étaient présents (vente de soupe au profit des restos du cœur, vin chaud, grillades, châtaignes, pompes). L'association Chemin et Patrimoine au Pays des Toupis a réchauffé les

cœurs. Enfin, depuis de nombreuses années, les membres de l'association font revivre des contes en vous proposant une balade théâtralisée. Cette année, la balade théâtralisée a eu lieu dans la nature.



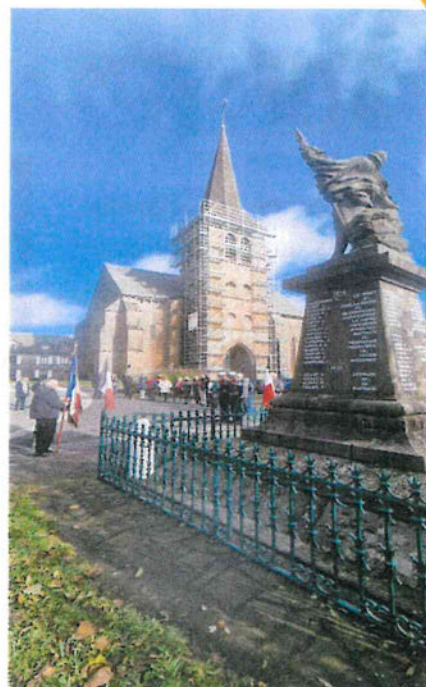
ANCIENS D'AFN



Le 19 mars 2023, les Anciens d'AFN avec leurs camarades de La Tour et Picherande ont commémoré le 61ème anniversaire du 19 mars 1962. Ils ont participé à la cérémonie du 11 novembre.

Le 8 octobre, ils se sont retrouvés au Restaurant le Roc pour leur repas annuel.

Les drapeaux de commémorations seront renouvelés cette année.



MUSIQUES AUX CHAMPS

Le but de l'association est de proposer des concerts de musique classique dans la vaste et remarquable église du village, dans un esprit de partage du beau. Chastreix nous donne à voir la beauté de ses paysages, de sa nature, de son patrimoine bâti, de rencontrer les femmes et les hommes qui y vivent pour découvrir leurs richesses qui ne sont pas que gastronomiques. La quiétude des lieux nous permet une grande réceptivité.



En 2024 pour sa quatrième saison Musiques aux Champs devrait accueillir des artistes de plusieurs horizons dont beaucoup sont en début d'une prometteuse carrière. Nous pourrons entendre des œuvres de Mozart, Schubert, Bach, Biber, ..., et en collaboration avec le CNIMA de Saint-Sauves le grand accordéoniste Félicien Brut. Comme lors des précédentes éditions nous pratiquerons des tarifs attractifs et de la gratuité notamment pour les plus jeunes, les étudiants, les personnes en recherche d'emploi.

Vous pouvez nous soutenir par vos dons déductibles d'impôts adressés à Musiques aux Champs, Jacqueline Berthoule, Le Bourg, 63680 Chastreix. Et bientôt sur Helloasso.com.

GYM

Les cours de gymnastiques douces sont assurés comme chaque année par Victor SOARES et ont lieu les lundis après-midis dans la salle d'activité de 14 h 30 à 15 h 30.



AINÉS

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le 24 septembre 2023.

Ce sont 52 convives qui se sont rassemblés au restaurant le Roc sous un soleil radieux.

Le repas s'est terminé en dansant

SOCIÉTÉ CHASSE



La société de chasse de Chastreix a tenu son assemblée le 26 août 2023.

Nous continuons l'aménagement de notre local, le carrelage au sol a été posé en mai.

Depuis l'ouverture les réalisations sont les suivantes :

5 chamois, 1 mouflon, 2 chevreuils et 15 sangliers. Le 1^{er} cerf attribué à la société de chasse a été prélevé

COMMUNICATION

Pour faire face à tous les enjeux économiques, sociaux, sociétaux et associatifs de notre commune, nous nous devons de mettre en place une nouvelle communication. Pour ce faire, nous avons amélioré les communications téléphoniques avec la mise en place des 2 antennes; ainsi que d'un nouveau site internet; d'une page Facebook et de l'application Illiwap pour les informations de proximité.

Notre prochaine étape sera la mise en place de la fibre d'ici 2025 avec l'appui du département et de la communauté de commune..

www.chastreix.fr

Fb: commune de chastreix



STATION CHASTREIX SANCY

La station de Chastreix Sancy a débuté la saison le 23 décembre dernier comme les autres stations du Mont-Dore et de Super Besse. Cette année encore, la SAEM réalise un très bon résultat qui lui permet, de réaliser des investissements importants de rénovation et d'adaptation sur la station. (Pose de barrières à neige, travaux sur les pistes, achat d'une dameuse, investissement sur les lances de ca-

nons à neige et entretien des remontées mécaniques). La saison 2022/2023 se caractérise par un enneigement tardif et une fréquentation plus qu'honorable avec un score de 27 000 journées skieurs sur la saison. On notera également une période de février très dense avec de nouveaux records de fréquentation. Preuve, s'il en faut, que le ski reste un produit très attractif.

SKI CLUB

Nouvelles tenues pour nos jeunes descendeurs du ski club financées en partie par la commune de Chastreix.



DÉNEIGEMENT

Comme chaque année, vous devez prendre contact avec Monsieur le Maire concernant les demandes particulières liées au déneigement.

Téléphone mairie : 04 73 21 51 43

Téléphone personnel : 04 73 21 50 64

Pour mémoire, les priorités restent inchangées à savoir : le ramassage scolaire, les soins infirmiers, le ramassage du lait



DOSSIER 4 SAISONS



Légende accompagnant l'illustration.

« Remerciements et félicitations à l'ensemble des participants qui font rayonner la commune de Chastreix »



Avec l'aide du Département et de la fabrique du territoire, nous avons engagé un programme ambitieux pour la bascule vers des activités 4 saisons. L'évidence du réchauffement climatique nous oblige à penser le futur des activités de notre territoire: trouver le juste équilibre avec les nouvelles tendances, éviter la sur fréquentation du site .

De ce fait, nous avons choisi une évolution douce des activités en mettant en avant des activités non inclusives pour la beauté de nos paysages. Il a donc été décidé de mettre en valeur notre patrimoine naturel pour faire découvrir nos richesses. Pour se faire, le fil rouge est la découverte de la nature par l'art avec la poursuite de la création de graffs et d'expositions d'œuvres d'ar-

tistes en résidence. Afin d'attirer une nouvelle clientèle touristique nous mettons en place de nouvelles activités et aménagements :

- recharge de VTAE
- lecture de paysage
- aire de jeux

Ces activités viennent en complément de la première tranche de travaux réalisés cette année qui se portait plutôt sur la partie structure d'accueil et mise aux normes.

RÉCOMPENSES

IMPOSANTE a fini première en groupe de vache départementale en 2023 et championne à nouveau au Sommet de l'Elevage. Félicitations au GAEC DU BUISSON.

Le GAEC DE LA-BRO a terminé 4ème au concours national du Saint Nectaire à Ardes sur Couze. Félicitations à eux aussi.



TOUR CYCLISTE FÉMININ

Après le tour de France Homme, c'est le tour de France Féminin qui est passé par notre belle région et qui a fait notamment un passage sur la commune de LA TOUR D'AUVERGNE. Nos agricultrices ont

participé à cet événement à LA STELE. Un grand merci à elles pour leur implication lors de cette manifestation qui s'est déroulée le 24 juillet dernier.



OEUVRE HORIZON

C'est l'artiste bulgare Rumen DIMITROV qui a réalisé l'œuvre HORIZON au village du Mont intitulée Dancing Figures. Les formes de ces femmes errantes dans la nuit ont créé chez les bulgares fables et légendes à leur sujet. Dancing Figures reprend cet imaginaire en créant six figures sculptées dans des troncs d'arbres, disposées dans la nature et

dansantes au gré du vent. Le succès était de nouveau au rendez-vous.



EXPOSITION Mme PAGET Isabelle

L'artiste Isabelle PAGET nous a fait l'honneur d'exposer sur la commune de CHASTREIX ses œuvres peintes sur supports géants avec un grand succès.



NATURE ART' CHASTREIX

2ème saison des graffs:

7 œuvres réalisées dans des conditions difficiles en raison du mauvais temps ont été exposées dans le bourg. Pour rappel, la commune finance ces expositions à hauteur de 7 000€.

Rendez-vous l'année prochaine pour la 3ème édition.





Réserve Naturelle
CHASTREIX-SANCY

Quelques points forts de 2023

Nouvelle campagne de mise en place des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques permettent dans le cadre de financements Natura 2000, d'accompagner financièrement et techniquement les exploitations agricoles qui souhaitent s'engager dans des pratiques plus favorables à l'environnement.

En 2023, le parc naturel régional des volcans d'Auvergne a mis en place dans le Puy-de-Dôme une nouvelle campagne de contractualisation. La réserve naturelle a pu apporter son expertise aux services du parc et les accompagner dans les démarches menées auprès des agriculteurs de la réserve naturelle.

Ainsi sur le territoire de la réserve, en 2023, 13 structures agricoles ont contractualisé et 13 rendez-vous ont été réalisés. Les principales mesures mises en œuvre dans ce cadre sont des réductions de chargement ou de fertilisation, l'amélioration des points d'abreuvements et la division de parcs.

Le PNRVA devrait lancer une deuxième campagne de contractualisation en 2024 sous réserve de validation par l'Etat. Si vous souhaitez intégrer cette deuxième campagne n'hésitez pas à contacter Elodie Mardine emardine@parcdesvolcans.fr ou Camille Thomas cthomas@reservechastreix-sancy.fr



Espèces invasives

Deux espèces exotiques envahissantes ont été identifiées sur la commune de Chastreix. Il s'agit du solidage géant (*Solidago gigantea*) et de la renouée du Japon (*Reynoutria japonica*). Ces deux espèces ont connu un très fort développement en France ces 10 dernières années. Fortement invasives et très compétitrices par rapport aux végétations locales, elles peuvent envahir très rapidement de grandes surfaces grâce à leurs rhizomes ou leurs graines et provoquer une perte importante de biodiversité.

Un contrôle de leur développement doit être mis en place le plus rapidement possible dès que quelques individus sont identifiés afin d'éviter une colonisation des milieux.

Sur la réserve naturelle un foyer de solidage a été mis en évidence du côté de Rimat. Ce foyer de colonisation a été cartographié et deux fauches ont été réalisées pendant l'été.

Une expérimentation en accord avec la commune a été mise en place sur le foyer de renouée de la station de Chastreix-Sancy.

Face à un foyer similaire la station du Mont-Dore avait fait le choix en 2020 d'une extraction de la terre et des renouées à la pelle mécanique. Le choix a été fait pour Chastreix-Sancy de tester tout d'abord une méthode plus douce par placage des renouées avec plusieurs épaisseurs de toile de chanvre et arrachage régulier des renouées qui percent au travers de la toile.



Mise en valeur des portes d'entrées de la réserve et actualisation de l'exposition présentant la réserve

Un important travail a été réalisé en 2023 autour de la mise en valeur des portes d'entrée de la réserve et de l'actualisation de son exposition. Marie Thomas a été prise en stage pendant 6 mois pour définir et réaliser la mise en forme de ces supports pédagogiques. Une concertation des habitants qui avaient marqué leur intérêt à suivre ce projet a été réalisée. Les nouveaux panneaux d'entrée de la réserve devraient être installés dans le courant de l'année 2024. La nouvelle exposition sera présentée lors de la fête de la réserve le 6 juillet 2024.

Programme 2024

Une nouvelle tranche de travaux à la montagne du Mont

La deuxième tranche de restauration de l'ENS de la Montagne du Mont n'a pas pu commencer en 2023 faute de candidatures correspondant au marché public lancé par le département en 2023. Un nouveau marché public sera déposé en 2024. Il s'agira de procéder à une éclaircie forte de la forêt pour commencer à constituer de petites clairières sur la moitié Est. Contrairement à la première tranche, aucune coupe rase n'est prévue. Le volume de bois extrait sera bien plus faible que lors de la première tranche, 1200m³ contre 6000m³ en 2016. Trois techniques d'exploitation sylvicole devraient être utilisées, le débardage à cheval et une association du câble-mât et du débusquage par skider (un seul aller-retour sous chaque ligne pour éviter l'orniérage et le tassement des sols). Une à deux visites du chantier seront organisées pendant l'été.

Programme d'animations de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy

Année 2024

14 janvier : Sortie changement climatique dans le cadre de l'événement Rencontres Montagne et Science

20 avril : Le changement climatique dans nos montagnes (médiathèque de la tour d'Auvergne)

01 juin : Les samedis de la réserve: Les insectes pollinisateurs des milieux forestiers: conférence

06 juillet : Fête de la réserve : De nombreuses animations sont prévues : exposition, sortie terrain, conférence

21 juillet Fête de l'eau : Sortie sur les macros invertébrées

03 août : Les samedis de la réserve : A la découverte des rapaces

15 août : Renn'essence d'une plantation d'épicéa : Visite du chantier de restauration écologique de l'Espace naturel sensible de la Montagne du Mont

07 septembre : Les samedis de la réserve : Sur les traces du passé, les burons et tras de la réserve

20 Octobre : fête de la Citrouille : Conférence sur les chauves-souris

Toutes les actualités et animations sur la page facebook et le compte instagram de la réserve naturelle, et aussi à l'agenda du Parc des volcans d'Auvergne et de l'office de tourisme du Sancy.



18



Docteur BENOIST—la Tour d'Auvergne :

04 73 21 52 15

Docteur HUMEAU—Bagnols :

04 73 22 27 73

Docteur LEDELLEDEC—Tauves :

04 73 21 10 60

Infirmiers La Tour d'Auvergne : 04 73 21 50 21

Pharmacie LEGRAND—La Tour d'Auvergne :

04 73 21 51 02

Pharmacie TAUVES :

04 73 21 12 17

Pharmacie HUGUET Bagnols : 04 73 22 20 56

Les Remerciements

**Monsieur le Maire remercie l'ensemble
des sociaux professionnels qui se sont impliqués
dans le dossier 4 saisons**

**ainsi que Marie Guillaume pour son travail sur le site de la
Mairie.**

Directeur de publication : Michel BABUT—Maire

Conception, mise en page et rédaction : Jean-Remy ROUGIER et Véronique

Bulletin d'information édité par la MAIRIE DE CHASTREIX

**LES
PUBLICATIONS
COMMUNALES**

